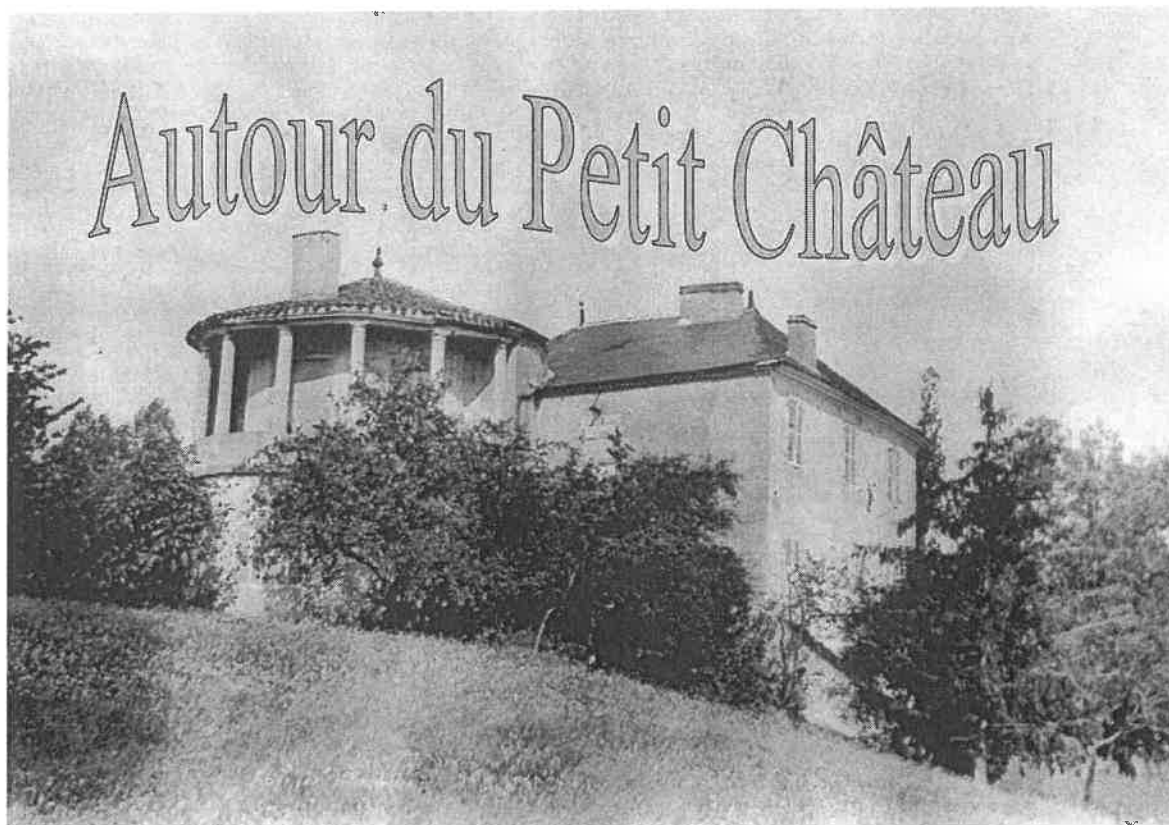




L'ANCOUTAY



SOMMAIRE

Adieu Madame l'institutrice !

Ils parleront français

Le coût de l'arsenic

Nicolas et Raphaël : la relève est assurée

Saulzet mois après mois

Chers Saulzétoises, chers Saulzétois,

Ce bulletin aurait dû être le dernier du mandat municipal mais en 2007 deux grandes échéances électorales sont programmées : les présidentielles fin avril et début mai, les législatives au mois de juin ; les élections municipales sont donc reportées au printemps 2008.

En attendant cette échéance, le Conseil Municipal va continuer à réaliser de nouveaux travaux : après le raccordement au réseau des eaux usées de la rue Sous les Vergers et la réfection d'une partie du réseau de la rue de l'Ancien Lavoir, nous allons étudier le raccordement du quartier du Verne Sud au réseau d'assainissement. L'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques rue de l'Huilerie, rue des Groseilliers et rue de l'Ecole est également programmé.

En voirie, nous étudions l'aménagement de la rue de l'Ancien Lavoir et plus particulièrement de l'entrée du cimetière.

Nous prévoyons une carte communale pour déterminer les zones constructibles autour de notre commune.

Du fait de la décentralisation, la charge de certaines routes nationales sera confiée au département ; ainsi la RN 9 qui traverse notre village devient la départementale 2009. De nouvelles charges en perspective pour la Région et le Département, les communes et.....les contribuables !

Il me reste à remercier tous ceux qui donnent de leur temps et se dévouent pour faire vivre nos associations et animer notre village.

J'adresse aussi mes remerciements à toute l'équipe municipale qui m'entoure et me soutient.

Je tiens à vous présenter mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux pour 2007. Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de passer une année heureuse et de réussir dans toutes vos entreprises.

Votre Maire
Daniel Tagornet

Adieu, Madame l'Institutrice



« Je serai cultivatrice ou institutrice » aimait-elle à répéter à l'heure où l'on pense à construire son avenir professionnel.

Le sort en décida : aucun cultivateur n'ayant croisé le chemin de sa jeunesse, elle épousa un saulzétois le 25 avril 1946 et devint institutrice ; nul ne sait si elle aurait su faire blondir les blés mais tous reconnaissent qu'elle a su avec bonheur cultiver l'art de faire s'accorder les participes et jongler les chiffres.

A l'issue de ses études à Montluçon, elle obtint son Brevet Supérieur pour l'enseignement primaire.

Les écoliers saulzétois ont découvert leur nouvelle institutrice à la rentrée 1949, dans les locaux de l'actuelle mairie qui abritaient alors une classe unique ; elle devenait alors titulaire dans la commune après avoir effectué un grand nombre de remplacements dans le département dont elle parcourait à cette époque les routes à vélo pour rejoindre des postes parfois éloignés comme Le Mayet de Montagne ou Chouvigny.

Sept ans plus tard, en 1956, alors qu'une deuxième classe fonctionnait dans les locaux de la « cure », c'est l'événement dont beaucoup d'entre nous se souviennent encore avec fierté et émotion : Guy Mollet Président du Conseil, en personne, vient inaugurer le nouveau groupe scolaire flambant neuf, l'actuelle école de Saulzet ; Madame Moëny a l'honneur de l'accueillir et en clin d'œil à ses origines, entonne « J'irai revoir ma Normandie » avec les membres ébahis de sa « chorale » qui, sous sa férule, n'ont manqué aucune répétition.

Cette école toute neuve, son école, ce fut son seul domaine jusqu'en 1978, année où elle effaça le tableau noir et rangea les craies pour se retirer dans sa maison Route Nationale. Le jour de sa retraite ne fut sans doute pas le plus heureux de sa vie.

29 ans consacrés quasi exclusivement à la réussite scolaire des petits saulzétois et parfois même malgré eux ! On aurait dit que c'était elle qui, chaque année était candidate au certificat d'études tant son acharnement était grand pour que chacun l'obtienne.. Elle a toujours vécu en grande partie pour son métier dans un souci perpétuel de rigueur et de perfection, à l'ombre des piles de cahiers entassés sur le petit meuble de la cuisine sous la bonne garde de l'encrier empli du précieux et redoutable liquide rouge.

Madame Moëny a gagné, le 4 mars 2006, un dernier domaine pour d'éternelles vacances et à son arrivée, on a sans nul doute dressé solennellement l'estrade pour lui attribuer le meilleur prix. Adieu Madame l'institutrice et merci.

FINANCES COMMUNALES 2006

BUDGET COMMUNAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

<i>Total des dépenses</i>	<i>333 397.00</i>	<i>Total des recettes</i>	<i>333 397.00</i>
011 Charges à caractère générale	108 576.00	70 Produits des services	1 370.00
012 Charges de personnel	77 200.00	73 Impôts et taxes	112 826.00
65 Autres charges	42 351.00	74 Dotations	88 759.00
66 Charges financières	6 198.00	75 Autres produits	10 500.00
67 Charges exceptionnelles	26 641.00	013 Atténuation de charges	2 000.00
023 Virement investissement	72 431.00	76 Produits financiers	7.00
		Résultat reporté	117 935.00

SECTION D'INVESTISSEMENT

<i>Total des dépenses</i>	<i>169 867.00</i>	<i>Total des recettes</i>	<i>169 867.00</i>
Remboursements emprunts	16 391.00	Subventions	9 300.00
Matériel	2 000.00	Remboursement TVA	8 500.00
Travaux bâtiments	37 000.00		
Voirie	6 540.00	Virement fonctionnement	72 431.00
Enfouissement des lignes	28 300.00	Affectation	57 582.00
Résultat reporté	79 636.00	Résultat reporté	22 054.00

BUDGET ASSAINISSEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT

<i>Total des dépenses</i>	<i>35 141.00</i>	<i>Total des recettes</i>	<i>35 141.00</i>
011 Charges à caractère générale	14 200.00	Redevances assainissement	6 500.00
68 Amortissements	6 256.00	Participations branchements	2 000.00
66 Charges financières	1 713.00	Subvention équilibre	26 641.00
023 virement investissement	12 972.00		

SECTION D'INVESTISSEMENT

<i>Total des dépenses</i>	<i>107 725.00</i>	<i>Total des recettes</i>	<i>107 725.00</i>
Remboursement emprunts	3 539.00	Subventions et prêt	75 252.00
Travaux	104 186.00	Amortissements	6 256.00
		Virement de fonctionnement	12 972.00
		Résultat reporté	13 245.00

TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

<i>TAXES</i>	<i>TAUX</i>	<i>PRODUIT</i>
Taxe d'habitation	11.55 %	32 051
Foncier bâti	11.93 %	24 087
Foncier non bâti	34.95 %	18 209
Taxe professionnelle	10.65 %	21 279
TOTAL		95 626

BATIMENTS

Comme nous vous l'avions signalé dans le dernier numéro du petit journal, de gros travaux ont été réalisés ou bien sont en cours. A l'école les petits du R.P.I. ont trouvé un parquet tout neuf à la rentrée et ont vu les anciennes toilettes réaménagées en local à vélo. Puis suivra en 2007 la réfection du plafond du dortoir ainsi que la pose de lambris PVC sur les murs.

Le logement de l'école va être doté d'une porte d'entrée neuve et les volets vont être rénovés.

Suite à des infiltrations d'eau, le toit du garage a été rénové, il va en être de même pour celui de notre salle polyvalente.

Celle-ci a été équipée de stores côté cuisine et l'installation du gaz a été mise en conformité. Pour le confort des prochaines locations un micro-onde y sera installé.

Quant à l'église de notre commune, elle va avoir besoin elle aussi de beaucoup de réfections. Malheureusement le budget n'étant pas à la hauteur des travaux à effectuer, il faudra parer au plus urgent : en début d'année, le côté intérieur de la nef retrouvera un peu de fraîcheur.

Le samedi 3 juin 2006, nos amis les pétanqueurs ont convié la municipalité à l'inauguration de leur local situé à la cure. Il faut rappeler que les matériaux de sa réfection ont été fournis par la mairie, comme pour toutes les associations qui rénovent et entretiennent leur local communal mais les travaux ont été réalisés bénévolement par les joueurs et leurs sympathisants. Pour la grande salle attenante, notre employé communal a rebouché quelques parties du plancher bien malade et a posé du lambris tout autour. C'est Pascal BOYER, notre artisan local qui s'est chargé de la peinture des murs.

VOIRIE – ASSAINISSEMENT

Mais où vont se poser les hirondelles rue des Billys ? Au printemps prochain, elles ne trouveront plus les lignes électriques et téléphoniques qui ont été enfouies.

La rue Sous les Vergers a été raccordée au réseau d'assainissement communal.

Le fossé reliant la rue des creux à la rue de l'église et qui longe le terrain de pétanque a été busé et comblé ; il pourra donc devenir prochainement un sentier pédestre.

SIVOM SIOULE et BOUBLE

Eau potable

Le principal problème du syndicat pour les années 2007 et 2008 sera la réalisation d'une usine visant à réduire la teneur en arsenic de notre eau potable de la LOUCHADIÈRE.

Protection et traitement de la ressource en eau

La teneur en arsenic de l'eau de la Louchadière est de l'ordre de 25 à 35 µg/l(1). La norme qui était de 50 µg/l jusqu'en 2001 est désormais de 10 µg/l. Le SIVOM a pris en compte la problématique « arsenic » dès 2002 et a donc lancé les études pour la construction d'une unité de traitement.

Suite à la réunion qui s'est tenue le 13 octobre 2006 à la Préfecture de l'Allier, Monsieur le Préfet a confirmé que la prolongation du délai d'application de la nouvelle norme qui était tacitement accordée au SIVOM se termine fin décembre 2006 et a demandé de mettre en œuvre une solution alternative de distribution pendant la phase transitoire préalable à la mise en service de l'unité de traitement, soit environ une période de 2 ans (l'usine de traitement devrait entrer en service au 1^{er} janvier 2009) et ce, afin d'assurer une distribution d'eau aux usagers avec une teneur en arsenic inférieure à 10 µg/l.

Le mode de fonctionnement transitoire le plus probable sera de ne plus du tout solliciter la ressource de la Louchadière. Il faut alors envisager l'alimentation du SIVOM à partir de 3 collectivités voisines :

. **Le SIAEP de Sioule et Morge** : lors de la réunion du 20 novembre 2006 entre les deux syndicats, cette situation a été largement débattue. Le SIOULE et MORGE dispose de trois points d'approvisionnement :

1 - la source de Sérange qui a un faible débit et une teneur en arsenic plus élevée que celle de la Louchadière (environ 40 µg/l), d'où sa fermeture définitive programmée fin novembre 2006.

2 - le captage de Peschadoire composé d'une part d'une petite galerie semblable à celle de la Louchadière mais de moindre dimension (arsenic entre 14 et 24 microgrammes/l) et d'autre part de l'exhaure dont la teneur moyenne se situe autour de 12-13 µg/l. L'installation de pompage sur l'exhaure (3 pompes actuellement) permet de fournir entre 16 000 et 20 000 m³/jour, de quoi satisfaire la consommation des deux syndicats en période normale et même en période de pointe, ce durant la phase transitoire. En cas de forte consommation durant l'été, un apport par le biais du SMEA restera toujours possible.

. **Le SIVOM Rive Gauche Allier** par le biais des interconnexions du SMEA avec un débit maximal disponible pour le syndicat de 5 800 m³/jour. L'eau provient de deux captages en nappe alluviale de la rivière Allier situés à Contigny et Monétay.

. **La ville de Bellerive sur Allier** par le biais de l'interconnexion du SMEA également. L'eau est prise dans la rivière Allier par l'intermédiaire de la station de pompage qui pourrait ainsi fournir jusqu'à 800 m³/jour sur le secteur Sud-Est.

Les capacités de production de Rive Gauche et de Bellerive/Allier et les capacités de transit des interconnexions en place doivent permettre d'assurer un secours quotidien maximal de 6 600 m³/jour et couvrir ainsi les besoins du SIVOM Sioule et Bouble. Des essais préparatoires seront réalisés durant la semaine du 4 au 9 décembre 2006.

Travaux

- remplacement des compteurs d'eau de plus de 15 ans.
- rénovation de la partie du réseau en mauvais état et intervention en cas de fuite.
- travaux d'entretien et désinfection des réservoirs ainsi que leur mise aux normes.
- suppression des branchements en plomb à Ebreuil (tous les branchements sur la route de Vicq ont été remplacés en 2006)
- travaux à la galerie de la Louchadière.

Suite à un éboulement qui s'est produit en 2005, le syndicat a confié au cabinet CETE qui dépend des Ponts et Chaussées, une étude de diagnostic. Les conclusions de cette étude nous sont parvenues et font ressortir une masse de travaux à exécuter dans les prochains mois, travaux qui sont évalués à environ 200 000 € H.T. Le comité Syndical devra déterminer, avec le concours de l'ingénieur chargé de cette étude, l'urgence des travaux énumérés dans le rapport.

Les frais de cette étude se sont élevés à **la somme de 3 916 € H.T.**

Par ailleurs, la transformation des locaux administratifs rue Charlemagne suit son cours.

Le montant du marché de travaux (10 lots/11 attribués) est de **332 000 € HT**. Une subvention de 45 600 € H.T a été obtenue du Conseil Général de l'Allier au titre des « gros équipements des communes et de leurs groupements ». Le lot « charpente-couverture-désenfumage » n'a à ce jour toujours pas été attribué.

L'aménagement des bureaux dans l'ancienne salle de réunion est en voie d'achèvement, ainsi que les travaux dans le nouveau logement d'astreinte. Les entreprises vont ensuite se consacrer à la réalisation de la salle de réunion et des sanitaires de l'étage administratif. L'ensemble devrait être disponible pour mi-février 2007.

Quant à la construction du hangar-magasin, le permis de construire vient d'être accordé et les travaux devraient débiter rapidement. Dès que ceux-ci seront terminés, l'aménagement des pièces et des bureaux en RDC et la transformation de l'ancien magasin en laboratoire pourront commencer.

Le prix de notre eau s'accroît chaque année, en 2007 en partie à cause de la réalisation de l'usine d'arsenic.

Le nombre de tranches de facturation, fonction de la consommation, est ramené de quatre à deux. Seules subsistent les tranches de zéro à 1000m³ et au-delà.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL EN EUROS

Diamètre du compteur	Abonnement H.T.	T.V.A. à 5.50%	Abonnement T.T.C.
15 mm	32.04	1.76	33.80
20 mm	35.28	1.94	37.22
25 mm	38.40	2.11	40.51
30 mm	41.64	2.29	43.93
40 mm	44.88	2.47	47.35
60 mm	76.92	4.23	81.15

PRIX DU M3 EN EUROS EN 2007

Nombre de m ³ d'eau	Prix du m ³ H.T. en 2006	Augmentation pour 2007	Prix du m ³ H.T. pour 2007	Redevance S.M.E.A.	T.V.A A 5.50 %	Prix Du m ³ T.T.C.
De 0 à 1000	1.38	0.15	1.53	0.13	0.09	1.75
Au-delà de 1001	1.26	0.15	1.41	0.13	0.08	1.62

RAPPEL DE LA TARIFICATION 2006

PRIX DU M3 EN EUROS

Nombre de m ³ d'eau.	Prix du m ³ H.T.	Redevance S.M.E.A.	Redevance agence de bassin	Taxe sur les consommations d'eau	T.V.A à 5,50 %	Prix du m ³ T.T.C.
De 0 à 300	1.38	0.13	Incluse dans le	Supprimée	0.08	1.59
De 301 à 1000	1.33	0.13	prix du m ³	depuis le	0.08	1.54
De 1001 à 6000	1.29	0.13	d'eau	01/01/2005	0.08	1.50
Au-delà de 6001	1.26	0.13			0.08	1.47

Le SICTOM Sud-Allier : acteur du DEVELOPPEMENT DURABLE

Protéger l'environnement et maîtriser les coûts : ce sont deux objectifs que le SICTOM Sud-Allier s'est fixé et auxquels il répond via la mise aux normes du site de Bayet et la modernisation des collectes.

Ensemble, pour atteindre ces buts, adoptons la **tri-attitude** : triions nos déchets recyclables et apportons nos déchets valorisables en déchetterie.

Une mise en conformité nécessaire



La mise aux normes de l'incinérateur de Bayet, selon les obligations de l'arrêté ministériel du 20/09/2002 puis de l'arrêté préfectoral du 8/07/2004, est conforme à l'optique de développement durable initiée par le syndicat dès 1982.

Valorisation énergétique = 100 000 megawatts par an.

Le système de combustion a été amélioré, optimisant l'incinération ;

Le traitement des fumées a été repensé afin de réduire les rejets atmosphériques des divers polluants et poussières ;

Les rejets dans la Sioule ont été supprimés.

Au total, 24 millions d'euros ont été engagés pour créer un **véritable éco-site** possédant des systèmes de collecte et de traitement des déchets qui se complètent :

- incinération des ordures ménagères et des déchets d'activités de soins de la région ;
- parc de valorisation du mâchefer (cendres d'incinération) ;
- déchetterie ;
- et parc de valorisation des déchets verts.

La tri-attitude à adopter, tous ensemble

Un simple geste à effectuer quotidiennement pour maîtriser les coûts de gestion des déchets : **TRIER !**



Malgré la hausse de la TEOM, poursuivre le tri des déchets est indispensable.



Plus nous triions, plus les tonnages incinérés diminuent, ce qui réduit le coût de l'incinération.



Plus nous triions, plus les soutiens financiers Eco-Emballages, directement liés à la qualité de tri, augmentent.



Plus les tonnages de déchets recyclables collectés sont importants, plus les recettes de vente des matériaux sont élevées.

Pour bien trier, respectons les consignes de tri :

Les sacs ou conteneurs jaunes sont uniquement réservés au tri sélectif, aucune ordure ménagère ne doit être jetée dans ces contenants.

Pensons également à fabriquer notre **COMPOST !**

Apportons nos déchets verts dans l'une des 14 déchetteries du SICTOM Sud-Allier.

Un compost de qualité est ensuite redistribué gratuitement aux particuliers, dans l'ensemble des déchetteries du SICTOM.

Autre possibilité pour valoriser les déchets verts : fabriquer chez soi son propre compost.

Unissons-nous pour maîtriser les coûts !



Le SICTOM Sud-Allier : AU COEUR DU TRI



La tri-attitude : bien trier ses déchets
c'est déposer au point tri ...

Les bouteilles et flacons en plastique : bouteilles d'eau, d'huile, bidons et flacons (salle de bain, produits ménagers) ...

Les boîtes et flacons métalliques : boîtes de conserve, aérosols, bidons, canettes, barquette en alu ...

Les briques alimentaires : briques de jus de fruit, lait, soupe ...

Le papier - carton : journaux, prospectus, magazines, papiers, cartons d'emballage ...

Le verre : pots, bocaux et bouteilles



Bien respecter les consignes de tri

Les colonnes doivent uniquement contenir des emballages ménagers recyclables : pas de poubelles !

Si les conteneurs sont pleins, appelez le N° Vert du SICTOM Sud-Allier.

Bien trier ...

C'est déposer les déchets recyclables en VRAC, VIDES et PROPRES (pas besoin de laver les emballages, il faut seulement bien les vider) !

Petit rappel : les bouchons sur les bouteilles en plastique sont maintenant recyclables, vous pouvez donc les laisser.

Malgré la hausse de la TEOM, poursuivons le tri ... c'est l'un des moyens pour maîtriser les coûts !



Les BOUTEILLES d'HUILE en plastique acceptées

Outre les flaconnages en plastique, vous pouvez désormais déposer les bouteilles d'huile dans la colonne Plastique / Métal des points tri.

Nous vous rappelons que vous pouvez déposer vos emballages métalliques et les bouteilles et flacons en plastique dans la colonne "Bouteilles et flacons en plastique - Boîtes et flacons métalliques".



ATTENTION AUX ERREURS DE TRI !



Ces déchets doivent être jetés dans la poubelle habituelle



Le tri du VERRE simplifié



Désormais, la collecte du verre s'effectue en mélange, dans une seule colonne à verre où vous pouvez déposer vos pots, bocaux et bouteilles, de verre incolore ou coloré.

Depuis cette année, l'industrie verrière est capable, grâce au tri optique, de séparer verre blanc et verre de couleur. **Le geste de tri est alors simplifié !**

N° Vert SICTOM Sud-Allier : 0 800 831 628



ESPACES NATURELS SENSIBLES

La Direction de l'Agriculture et de l'Environnement ainsi que le Conservatoire des Sites de l'Allier ont attiré notre attention sur le site des DIAGOTS.

En effet, une étude de faisabilité préalable à la mise en œuvre d'une gestion conservatoire et d'une valorisation patrimoniale de ce site est en cours.

L'objectif de cette intervention est de préserver, gérer et mettre en valeur des sites naturels remarquables retenus dans le schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles.

Les DIAGOTS ont été répertoriés dans les sites de pelouses et coteaux calcaires, ce sont des milieux riches et diversifiés. En effet, parmi les différentes formations végétales que l'on peut rencontrer, les pelouses calcicoles déterminent la richesse des sites ; ce sont des lieux d'expression d'une flore et d'une faune abondante et remarquable.

Une richesse faunistique a été découverte sur les DIAGOTS : vingt neuf espèces d'oiseaux ont été recensées, quelques papillons, mammifères et reptiles.

Quant à la flore, environ 200 espèces ont été comptabilisées dont plusieurs variétés de type méridional telles que le chèvrefeuille étrusque. Quinze espèces intéressantes ont bénéficié d'un statut de protection, elles ont été rencontrées sur les pelouses sèches de JENZAT-SAULZET-MAZERIER, ce qui représente un potentiel floristique conséquent.

Huit variétés remarquables d'orchidées ont été recensées sur ce site dont une protégée : l'**ophrys araignée**. Un ensemble de neuf autres espèces peut être considéré d'intérêt départemental dans le sens où elles s'y trouvent plus ou moins en voie de régression.

La mairie de SAULZET a pris une délibération pour confier la gestion de cette opération à la communauté de commune ; une convention sur cinq ans sera signée entre le maître d'ouvrage et le département.



CCAS



Bon nombre de convives du traditionnel repas du CCAS ont eu un petit choc cette année, quand l'invitation est arrivée dans leur boîte aux lettres : elle leur rappelait qu'ils étaient devenus de (jeunes) sexagénaires et que ce nouveau statut leur conférait désormais le privilège de savourer le repas « mijoté » par l'équipe. Faisant

contre mauvaise fortune bon cœur, ils sont venus le dimanche 22 octobre s'asseoir à la table des aînés ravis de trouver un nouvel éventail de partenaires pour tourner la valse ou



danser la bourrée ; cette année en effet le repas était rythmé au son de morceaux de musiques traditionnelles auvergnates magnifiquement interprétés par un groupe gannatois offrant généreusement sa prestation pour l'occasion.

Le menu particulièrement fin et copieux fut semble-t-il fort apprécié si l'on en juge par le nombre de commentaires élogieux adressés aux membres de l'équipe du CCAS heureux d'avoir pu contribuer à la réussite de cette journée et à ces moments d'une réconfortante convivialité.

GYM FORME ET PLAISIR

La section gym a repris ses activités depuis début septembre 2006 et propose dorénavant **5 horaires par semaine** pour satisfaire le plus grand nombre.

A ce jour la section compte une cinquantaine de licenciés adultes, hommes et femmes plus une dizaine d'enfants de 3 à 11 ans.

Depuis la rentrée, **une nouveauté : une section enfants** a vu le jour et nous proposons pour ceux-ci deux séances par semaine pour une inscription à coût modique.



Il est encore temps de nous rejoindre puisqu'il reste encore 6 mois avant les grandes vacances et il n'est jamais trop tard pour commencer ou recommencer..... Les animatrices Nadine et Jacqueline vous accueilleront avec beaucoup de plaisir et savent adapter leurs séances aux personnes présentes ; Elles pourront vous proposer renforcement musculaire avec élastiques, bandes lestées, bâtons, etc..., entretien cardio avec steps, enchaînements avec support musical..., souplesse avec ballons, fit-ball, balles,... et relaxation.... Chacun aura ainsi la possibilité de trouver son plaisir dans un sport qui est plutôt convivial.

Pour tous renseignements contacter à SAULZET Christine TOUREAUX 04 70 90 17 02
Ou Dominique HUMBERT 04 70 90 00 94

Rappel des horaires des séances

- | | | |
|---|--------------------------------------|------------------------------|
| • | Lundi de 19 h 30 à 20 h 30 | Adultes |
| • | Mercredi de 15 h 45 à 16 h 45 | Enfants de 3 à 6 ans |
| • | Mercredi de 17 h à 18 h | Adultes |
| • | Jeudi de 17 h 30 à 18 h 30 | Enfants de 7 à 11 ans |
| • | Jeudi de 19 h 30 à 20 h 30 | Adultes |

Salle polyvalente de Saulzet

Manifestation prévue



Pensez à vous inscrire !

PETANQUE SAULZETOISE

La saison vient de s'achever avec une Assemblée Générale qui a eu lieu le 25 novembre, celle-ci a été suivie d'un repas au restaurant « La Régalade » à LYONNE.

La pétanque compte 43 licenciés.

Le nouveau bureau est composé comme suit :

- | | |
|-----------------------------|------------------|
| - Président | Mr CHOLLET P. |
| - Vice Président | Mr TAGORNET D. |
| - Vice Président | Mr TAILLADE F. |
| - Secrétaire | Mme BOYER B. |
| - Secrétaire adjoint | Mr CHOLLET N. |
| - Trésorière | Mme HAININGER N. |
| - Trésorier adjoint | Mr ROGIER L. |

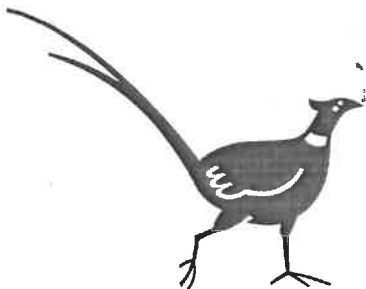
Cette saison, 3 inter-sociétaires ont été organisés, deux équipes ont participé à la coupe de l'Allier 1 équipe Senior et 1 équipe Vétéran ; elles ont obtenu des résultats satisfaisants.

Une soirée saucisses-merguez a eu lieu ainsi qu'un dimanche après-midi galette et bien sûr le traditionnel méchoui fin août qui a réuni plus de 80 personnes.

Cet été, la salle de notre Association a été entièrement rénovée. Les travaux ont été exécutés bénévolement par Mr BOYER Pascal aidé de Mr TAILLADE Franck, Mr CHOLLET Nicolas et Mr BOYER Dominique. Nous les remercions sincèrement ainsi que la Mairie pour l'achat des matériaux.

Le Président et les membres du bureau présentent à tous les licenciés et à leur famille leurs meilleurs vœux pour l'année 2007.

LA PERDRIX SAULZETOISE



Le bureau ainsi que tous les chasseurs de la société sont heureux de vous présenter leurs vœux à l'occasion de cette nouvelle année.

La saison de chasse quant à elle se termine. Elle nous a offert de très belles journées riches en émotions.

Nous remercions tous les membres de notre association et toutes les personnes disponibles pour rendre des services dans les différentes actions menées par notre société.

La prochaine manifestation organisée par les chasseurs sera un concours de belote prévu le 3 mars 2007 à la salle polyvalente.

COMITE DES FETES DE SAULZET

En ce début 2007, tous les membres du Comité des Fêtes de Saulzet présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé, à tous les saulzétois .

Nous espérons que cette année de nouveaux membres viendront rejoindre notre association afin de la dynamiser un peu plus.

L'année 2006 vient de s'écouler sans grandes manifestations à part la soirée théâtrale et la marche qui se sont déroulées sur le premier trimestre.

Le vide grenier n'a pas eu lieu et en raison de nouvelles dispositions administratives officielles qui risquaient de restreindre singulièrement le nombre d'exposants. Nous avons donc préféré attendre les textes définitifs avant de nous engager.

La fin de l'année a vu se reconduire l'arbre de Noël des enfants de la commune. Sur 44 enfants invités, 31 étaient présents.

Les parents avaient accompagné une très grande majorité des enfants. Les cadeaux du Père Noël ont récompensé leur sage attente et tous ont pu déguster brioches, chocolats, etc café et thé pour les plus grands.

Le Père Noël n'a pas hésité à se faire mettre « en boîte » avec les enfants et les flashes ont beaucoup crépité.

Voici le programme des manifestations
prévues à ce jour pour l'année 2007

Dimanche 4 février 2007 : *Galette des aînés*

Samedi 17 mars 2007 : *Soirée théâtrale*

(*Coquin de sort de Andrée Robin-Ligot*)
Par la troupe « *le Théâtre des Trois Roues* »

Dimanche 15 avril 2007 : *Marche*

Toutes ces manifestations ne peuvent avoir lieu qu'avec votre soutien et votre participation

NOS DEUX JEUNES PORTE-DRAPEAUX

Ils ont choisi de représenter les valeurs du monde combattant en arborant le drapeau tricolore, lors des cérémonies commémoratives patriotiques, conscients des sacrifices consentis par leurs aînés pour préserver la liberté. Ils assument tous les deux avec fierté la responsabilité qui leur incombe et souhaitent transmettre à leurs camarades de la même génération leur ferveur à défendre une conception engagée de la citoyenneté.

Nos deux jeunes saulzétois ont été présentés à l'association départementale PG-CATM et veuves par notre Maire Daniel TAGORNET et officialisés le 12 mai 2006 à Etroussat par le Directeur Départemental de l'Office National des Anciens Combattants (ONAC).

Ils ont été récompensés par un séjour dans la Capitale à l'occasion des cérémonies officielles du 14 juillet (ceci grâce à l'ONAC qui a participé à une grande partie des frais).

Impressionnés par le dynamisme et la joie de vivre des grands mutilés et émus lors du ravivage de la flamme sur la tombe du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe, ils viennent de vivre des moments dont ils se souviendront longtemps.



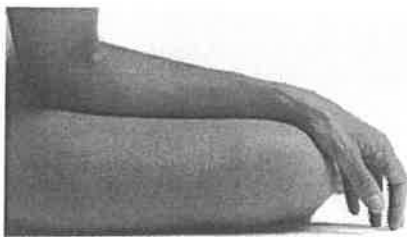
Les drapeaux flottent devant l'Arc de Triomphe

La science en vacances...

à Saulzet

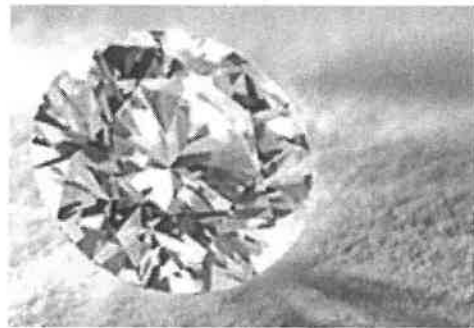
Cet été, quatre scientifiques ont proposé aux habitants de notre commune des conférences sur quatre sujets divers et accessibles à tous.

Merci au Professeur Jean MAUBLANT qui a accueilli les saulzétois à la salle polyvalente quatre jeudis soir de cet été avec trois de ses confrères passionnés de sciences.



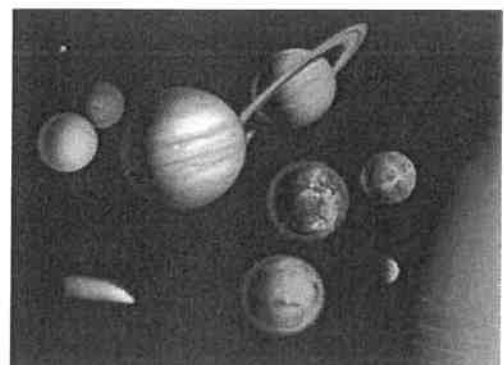
Le 20 juillet nous avons pu revisiter l'intérieur de notre corps avec le professeur lui-même.

Le physicien Michel MASSOT nous a fait partager les secrets du diamant le 27 juillet.



Le jeudi 3 août, l'ingénieur Hubert HOUPLAIN nous a embarqués dans les trains du futur.

Enfin cet été formateur s'est terminé le 10 août par la découverte de l'astronomie avec le président de l'ASTRAP, Gérard BANCAL.



Merci à tous pour cet enrichissement de nos connaissances !

VIE DE LA COMMUNE

BIBLIOTHEQUE

**La bibliothèque est ouverte de 16h30 à 17h00 un samedi sur deux.
Les dates d'ouverture sont affichées à la porte de la salle des réunions de la Mairie.**

Un grand choix de livres est proposé pour petits et grands : albums pour les plus petits, B.D. romans et documentaires pour les jeunes enfants et les adolescents, romans, romans policiers, documentaires ainsi que B.D. pour les adultes.

Ces livres sont fournis par la Bibliothèque Départementale de l'Allier et renouvelés environ tous les 4 ans.

Le prêt de livres est gratuit et ouvert à tous les habitants de Saulzet.

Les dons sont les bienvenus et resteront propriété de la commune.

Les dépositaires de la bibliothèque sont Mme Claudine BECHU et Mme Christine TOUREAUX.

DICTIONNAIRES

La traditionnelle remise des dictionnaires aux enfants qui quittent le RPI cette année a eu lieu le 8 décembre dernier ; Lilian Cavard, Sandrine Gaudiat, Sophie Lecorre, Fabien Liot, Mathis Pacheco, Laureen Pitalot et Celina Rodier ont reçu des mains de Monsieur le Maire la dernière édition du petit LAROUSSE.



LES ENCOMBRANTS

Collecte des objets encombrants et des épaves automobiles :

mardi 17 avril 2007 et jeudi 11 octobre 2007

Pour les épaves automobiles soit les :

jeudi 19 avril 2007 et jeudi 11 octobre 2007

Pensez à vous inscrire en mairie, en ce qui concerne les épaves automobiles, vous devez être en possession de tous les documents nécessaires au bon déroulement de l'opération.

PETIT CHANGEMENT

Au cas où vous ne l'auriez pas remarqué, nous avons changé au 01 janvier 2007 de receveur municipal à la trésorerie de GANNAT. En effet, Jean-François PREVAUTAT est parti exercer ses fonctions à MONTLUCON pour laisser la place à Michel ROUSSERIE. Nous leurs souhaitons donc une bonne installation.

REMERCIEMENTS

Geneviève, Fabien et Gilles

Cette nouvelle année va être placée sous le signe du travail et rien que du travail pour Fabien notre employé communal. En effet sur tous les travaux à venir, un bon nombre vont être effectués par ses soins et à cette occasion l'équipe municipale le remercie pour son travail et son efficacité ; bien entendu, nos remerciements s'adressent aussi à Gilles Sarron qui l'assiste au quotidien.

Un grand merci aussi à notre Secrétaire de mairie pour son aide dans la réalisation de notre petit journal, il faut rappeler que cela ne fait pas partie de ses attributions.

Ils se reconnaîtront !

Un grand merci au nom de tous les saulzétois à ceux qui ont bravé les flocons pour que chacun puisse circuler en toute sécurité dans la commune alors qu'une épaisse couche de neige recouvrait le macadam. La solidarité, ça existe encore !

ELECTIONS

Présidentielles : 22 avril et 6 mai

Législatives : 10 et 17 juin.

ETAT CIVIL



BIENVENUE !

- Alix MECHIN
- Alexis CROCHET

Nous ont quittés cette année



Marthe PELISSON – MOENY
Henri BUSSON
Charlotte THIVAT – FONCELLE
Jean LAURENT
Jacqueline LAURENT – CANTE
Jean MECHIN
Emilie GARRAUD - LAURENT

Ont emménagé :

Mr Richard MECHIN, Sandra BOURRACHOT et leur fille
Mme Catherine COULON et ses enfants
Mr Antonio BRAZ, Séverine MORIN et leur fils
Mr et Mme Jérôme BUSSEROLLES et leur fille
Mr Sébastien COULANGE et Delphine SROUSSI
Mr Franck CHALOT
Mr Grégory SABOT, Anne RUAT et leur fille
Mme Simone MASSEBOEUF



Calendrier 2007



Janvier

L	M	M	J	V	S	D
01	2	3	4	5	6	7
08	9	10	11	12	13	14
03	15	16	17	18	19	20
04	22	23	24	25	26	27
05	29	30	31			

Février

L	M	M	J	V	S	D
05	29	30	31	1	2	3
06	5	6	7	8	9	10
07	12	13	14	15	16	17
08	19	20	21	22	23	24
09	26	27	28			



Mars

L	M	M	J	V	S	D
09	26	27	28	1	2	3
10	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
12	19	20	21	22	23	24
13	26	27	28	29	30	31



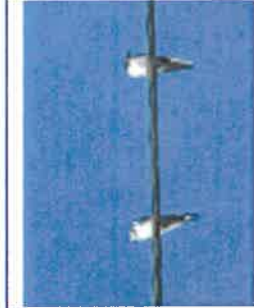
Avril

L	M	M	J	V	S	D
13	26	27	28	29	30	31
14	2	3	4	5	6	7
15	9	10	11	12	13	14
16	16	17	18	19	20	21
17	23	24	25	26	27	28
18	30					



Mai

L	M	M	J	V	S	D
18	30	1	2	3	4	5
19	7	8	9	10	11	12
20	14	15	16	17	18	19
21	21	22	23	24	25	26
22	28	29	30	31		



Juin

L	M	M	J	V	S	D
22	28	29	30	31	1	2
23	4	5	6	7	8	9
24	11	12	13	14	15	16
25	18	19	20	21	22	23
26	25	26	27	28	29	31



Juillet

L	M	M	J	V	S	D
26	25	26	27	28	29	30
27	2	3	4	5	6	7
28	9	10	11	12	13	14
29	16	17	18	19	20	21
30	23	24	25	26	27	28
31	30	31				



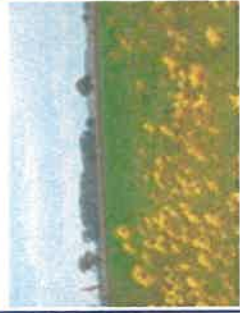
Aout

L	M	M	J	V	S	D
31	30	31	1	2	3	4
32	6	7	8	9	10	11
33	13	14	15	16	17	18
34	20	21	22	23	24	25
35	27	28	29	30	31	



Septembre

L	M	M	J	V	S	D
35	27	28	29	30	31	1
36	3	4	5	6	7	8
37	10	11	12	13	14	15
38	17	18	19	20	21	22
39	24	25	26	27	28	29



Octobre

L	M	M	J	V	S	D
40	1	2	3	4	5	6
41	8	9	10	11	12	13
42	15	16	17	18	19	20
43	22	23	24	25	26	27
44	29	30	31			



Novembre

L	M	M	J	V	S	D
44	29	30	31	1	2	3
45	5	6	7	8	9	10
46	12	13	14	15	16	17
47	19	20	21	22	23	24
48	26	27	28	29	30	



Décembre

L	M	M	J	V	S	D
48	26	27	28	29	30	1
49	3	4	5	6	7	8
50	10	11	12	13	14	15
51	17	18	19	20	21	22
52	24	25	26	27	28	29
53	31					